



The OFFICIAL BILINGUAL MOUTHPIECE OF MONTREAL'S ORGANIZED WORKERS

4ième Année — No 16

SAMEDI, 19 AVRIL 1919 — MONTREAL — SATURDAY, APRIL 19th, 1919

PRIX: 2 CENTS

LES CONVULSIONS DU "TRUST"

Là où l'on sème l'abus, pousse la révolution. — Nos capitalistes, par leurs abus d'autorité, forceront-ils à la révolte le prolétariat canadien ?

Il faut le dire, tout ne va pas pour le mieux en notre beau Canada. Il semble que l'élément ouvrier, le groupe qui produit la richesse et n'en jouit guère, soit arrivé au tournant de son histoire. Le monde ouvrier commence à donner des signes non équivoques d'impatience, d'inquiétude et il cherche à sonder du regard et de la pensée l'âme ténébreuse et auto-cratique des capitaines d'industrie, comme pour y trouver la cause de ses maux et la justification de ses projets de réforme évolutionniste ou révolutionnaire, car ces deux courants d'opinion se manifestent déjà dans le monde où l'on ne semble vivre que pour travailler, alors qu'il serait si juste de ne travailler que pour vivre.

L'affaire du "Power" est une illustration de ce fait. Nous voyons un groupe nombreux de salariés insuffisamment rétribués et gémissant sous le joug insupportable d'un gérant général, que les scrupules n'ont jamais étouffés, assisté de quelques sous-gérants qui sont ses dignes élèves et dont la conduite à l'égard de leur personnel est marquée au coin de l'hypocrisie la plus éhontée. Ces gérants et leur maître en fourberie administrative, par leur conduite passée, ont accumulé rancoeur sur rancoeur parmi leurs subordonnés. Aussi, ces derniers ne ressentent-ils plus, en aucune façon, le moindre vestige de respect pour leurs oppresseurs, les bourgeois de leur conscience, les exploitateurs de leur intelligence et de leur énergie.

Mais "tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse". Quand le vase est trop plein il déborde. Eh! bien, il a débordé et c'est heureux qu'il ait débordé. Il fallait que "ça vienne" et ce farouche et cruel capitaliste qui mène le "Power" à sa guise apprendra bientôt à ses dépens que l'ouvrier n'est plus une machine dont on peut impunément et ostensiblement exploiter le travail. Il apprendra également, espérons-le, que le travail n'est pas une marchandise qui doit être soumise au flux et au reflux de la loi de l'offre et de la demande, loi démodée et moisie, mais qui est encore chère à tous les monstres sociaux, fussent-ils des économistes.

La fixation du salaire ne doit plus être laissée à la fantaisie des parasites de ce monde, mais uniquement basée sur les besoins de ceux qui produisent. C'est pour avoir ignoré cela que des trônes et leurs accessoires ont été anéantis, que des révolutions ont récemment fait trembler le monde sur ses bases antiques. Et c'est parce qu'ils persisteront à ignorer cela que nos capitalistes locaux se verront sous peu dépossédés de biens mal acquis et obligés de restituer à la société le fruit du travail des autres qu'ils avaient en, depuis si longtemps, l'impudence d'accaparer à leur profit.

L'humanité est en marche. C'est comme un torrent qui s'avance et que nul obstacle ne saurait arrêter. Et malheur à l'obstacle s'il ne livre passage au torrent. Il sera irrémédiablement englouti sous les ruines du vieil édifice social qui doit disparaître pour faire place à un monde nouveau et meilleur.

Georges Desjèpe.

RESPECT A NOS HEROS

Les soldats nous arrivent couverts de gloire et de blessures, mais en dépit des sonneries retentissantes, des cris lugubres des syènes et de tout le tapage infernal qui est l'expression fin de guerre de la joie, le cœur est étroit par la pensée des absents, de ceux qui ne reviendront jamais, car le gouvernement a décidé de ne pas rapatrier les morts. Mesure sage, en somme, bien que cet arrêt affecte douloureusement la sensibilité des parents, car les frais de transport seraient énormes et la difficulté d'identifier les cadavres se compliquerait de celle — une fois qu'ils seraient reconnus — de les expédier aux quatre coins du monde sans faire d'erreurs. Il n'y a que le Très Haut qui puisse accomplir ce miracle de rassembler les tibias, les fémurs des membres éparés pour remonter la marionnette humaine et reconstituer sa personnalité souvent réduite en cendres.

Combien de pauvres gens iraient en pleurant attendre aux chars le corps d'un Belouin quelconque, d'un Russe ou d'un Américain, croyant tenir les restes précieux de leurs parents... Et quand même on retrouverait les corps intacts, seulement tuméfiés, ballonnés, bleus, horribles à voir, comment arriveraient-ils ici après avoir été ballottés par l'océan et secoués par les chars? Les gens seraient réduits en purée et les maigres, réduits à l'état squelettique. Comme il existe des gens qui aiment à se payer des sensations malsaines, les voyez-vous faire sauter le couvercle du cercueil pour contempler une dernière fois leurs pauvres héros recouverts de mousse ou grouillante d'a-canis. Ces braves ont bien gagné leur repos éternel! Qu'on ne les en trouble pas dans leur grand champ de silence où ils dorment enlacés par la frayeur du grand inconnu où ils sont tombés tout bouillonnants de séve, en pleine jeunesse et comme dit le poète, après avoir seulement effleuré la coupe de la vie. Qu'on les débarrassé de ces goules qui traient fouiller dans le charnier pour exploiter leurs ossements et leur pourriture.

Afin que l'illusion consolante habite l'âme des parents, il faut leur épargner la vue de ces restes mutilés. Pour un grand nombre, la distance, la belle littérature qui a exalté le courage et la vaillance de nos soldats, le temps qui opère sur les plus grands chagrins son action apaisante, ont fondu dans une sorte d'apothéose le spectacle de la tuerie. On ne voit que le geste magnifique de ces nobles enfants, leur rictus désemparé, leur grimace, leur désespoir, nous ne nous les figurons pas. On a mis tant de fard, de baume et de pomnade sur les plaies qui faisaient saigner l'âme des mères comme le corps des fils, qu'il serait cruel de violer ces cicatrices et de rouvrir ces blessures, pour que l'eau rousse en suite de nouveau.

— Songez donc, me disait l'une de ces mères, mon fils ne repose pas en terre sainte, il est là avec des livres pieux, des gens qui ne croient pas en Dieu!

La semence mauvaise jetée dans les consciences lève tôt ou tard. On n'a pas en vain parlé contre la France. Au fond des entrailles de cette femme, couvait une rancoeur sourde attisée par la haine sectaire et qui montait à ses lèvres dans un sanglot comprimé.

— Rassurez-vous, lui dis-je, ces fosses ont été creusées tellement profondes que votre fils aura sûrement rencontré le squelette d'un croisé ou de l'un de ces preux chevaliers dont les descendants en notre siècle ont combattu pour la cause de l'Église. La terre arrosée par le plus pur sang de France est une terre sainte, bénie par les générations à venir, puisque l'Église montera la régénération du monde. Elle a donné Clémenceau à l'Église et au monde, après tant d'autres, c'est une pépinière de saints et de grands hommes. Soyez plutôt heureuse qu'il dorme dans la grande vallée muette son tragique sommeil. Cette étendue de tombes a perdu de vue ne vous semblait pas une vision de l'enfer de Dante? Mourir là-bas, c'est vivre toujours, car les générations de l'avenir viendront s'agenouiller sur ces fosses. Tout l'univers accourra là pour venir pleurer et prier ces morts glorieux. Et cette terre inconnue sera désormais sacrée. Qui

sait si la reconnaissance des peuples ne convertirait pas ce cimetière en jardin, si des monuments superbes ne furent pas une nécropole de cette campagne labourée par les abus. Nous n'avons pas le droit d'arracher les soldats à leurs tranchées. "Tel on fait son lit, on se couche." Ils ont voulu cette mort et cette sépulture, respectons leur volonté. On a raison de ne pas permettre à de vulgaires croque-morts de briser les os de ces justes, de partager leurs dépouilles, de presser, de fouler ces corps pour qu'ils tiennent entre quatre planches mal noircies. Le beau sort que de s'en venir habiter nos caveaux, nos cimetières mal entretenus où l'on fait des pique-niques le dimanche, confondus avec ces pleins-de-soupe, ces bourgeois morts pour la plupart d'indigestion, de la goutte ou de quelque mal honteux, spéculateurs, agioteurs, fumeurs de la camarade, Pierre l'Ermitte, cette fois, pense comme moi!

Qui dira la poésie profonde de ces tombes, tantôt isolées et suggérant tout à coup devant vous, tantôt alignées comme des régiments massés pour l'assaut, de ces tombes où le soldat est comme enveloppé de toute la gloire d'un nom qui somme désormais en fanfare dans l'histoire, qui dira la poésie de ce front qui se perpétue dans le sacrifice du sang au travers des âges, et qu'on nomme si justement "la frontière", c'est la voie sacrée antique où reposent les grands morts, ceux qui gravement ou gaiement, comme une fleur aux lèvres, ont donné leur jeunesse, leur beauté, leur avenir pour la défense du droit et de la liberté et qui maintenant montent une garde immortelle dans "l'invisible".

Et vous voudriez l'arracher à tout cela, à ce cadre, aux camarades pauvres qui, eux, resteront là! Vous voudriez l'enlever au bouquet champêtre de la petite paysanne, à la prière exaltée et reconnaissante des pères et mères de France! à celle des pèlerins du monde entier qui viendront là, comme on vient sur la terre d'un Colisée, méditer à quel point le sacrifice suprême est la condition de la Liberté!

Julien Saint-Michel.

ABOLISSONS TOUS LES TITRES

Ces distinctions honorifiques soulèvent de plus en plus le mépris du peuple.

Vaut-il abolir tous les titres au Canada? Déjà, notre Parlement fédéral, qui compte un certain nombre de bimanies titrés, a été saisi de la question à plusieurs reprises. Les titres, autrement dit "les sobriquets légaux", sont devenus une anomalie grotesque au sein de toute démocratie digne de ce nom.

Qu'y a-t-il, en effet, de plus ridicule d'accoler un particule à un nom, le mot "Sir" ou celui de "Lord". Rien, assurément. Et chose remarquable, on commence à honorer les individus précisément à l'instant où ils se sont signalés par des œuvres qui mériteraient plutôt une correction qu'une récompense. On sait qu'un politicien, dès qu'il devient ministre, est bombardé de la locution "Honorable", qu'on a soin de placer en tête de son nom chaque fois qu'on le nomme ou qu'on l'écrit.

Or, l'expérience a maintes fois prouvé que les honorables messieurs n'étaient pas des gens très honorables. On pourrait même dire qu'on commence à appeler certains "arrivés" honorables au moment où ils ont tout à fait cessé de l'être, d'où le grotesque et l'incongruité de ce sobriquet lorsqu'il précède le nom.

Ces distinctions honorifiques soulèvent de plus en plus le mépris du peuple et il est grand temps qu'on les fasse disparaître du vocabulaire, en attendant que disparaissent ou se transforment ceux qui, de nos jours, font encore la chasse aux sobriquets. La tempête évolutionniste qui, depuis quelque temps, renverse les autocrates et les trônes, ne saurait, en effet, avoir le moindre respect pour les titres.

LES OUVRIERS ET LE REFERENDUM

Québec, après une semaine d'attente et d'anxiété, a repris maintenant sa vie normale, à la suite de la campagne ardente, quoique bien paisible, qui s'est faite de part et d'autre, pour ou contre la mise en force de la loi de prohibition amendée du gouvernement provincial, re la vente des bières et vins légers.

Le public de Québec s'est montré très enthousiasmé par la nouvelle de la victoire étonnante et sans équivoque remportée si haut la main. Il devient évident que la volonté populaire s'est manifestée et fait entendre dans le résultat du scrutin de jeudi dernier. Cette expression d'opinion a été clairement démontrée; plusieurs journaux en ont tiré de justes conclusions, notamment le "Quebec Chronicle" révélaient bien cette pensée de la masse dans un éditorial qu'il publiait le lendemain du vote dans un article intitulé: "People's will".

Ce résultat n'a surpris personne — ou plutôt a étonné tout le monde — par sa pluralité des voix données en faveur des "Wets". La très grande majorité s'attendait à ce verdict, mais pas avec une aussi forte majorité. Il faut espérer que ce résultat séduira dans l'ombre les partisans extrémistes de la prohibition totale.

Malgré que la ligue anti-alcoolique n'ait pas participé officiellement au vote, elle n'en est pas moins venue à la clôture d'une retraite pour faire un sermon violent et acerbe contre les bières et les vins, les fidèles de ces paroisses n'en imprimèrent pas moins une opinion ferme et libre. Ceci démontre en toute évidence et sans ambiguïté que les ouvriers — ceux qui ne sont pas esclaves, bien entendu — ont raison de se réunir du vote donné et ils peuvent en être fiers. "Car", disent plusieurs, "la loi telle que votée, si le gouvernement la fait bien observer, ne manquera pas de produire les plus beaux résultats, quoi qu'on en dise en certains milieux".

Que ceux qui se sont ingénies jusqu'ici à jeter le soldat "en l'air" pour créer de l'émoi et de la crainte dans l'âme des fidèles en fassent maintenant leur deuil. Ce temps a vécu pour eux. Les gens d'esprit et même ceux qui ne sont pas trop avancés, n'ont que faire de cet épouvantail dont on se servait naguère pour effrayer et intimider le bon peuple.

Florianus.

Québec, 15 avril 1919.

La grève des employés de la M. L. H. & P. Coy est bien terminée

La grève des employés de la M. L. H. & P. Coy s'est terminée, mercredi dernier à 5 heures p.m., à la même heure exactement à laquelle elle avait été déclarée, le mercredi précédent.

Ils obtiennent la reconnaissance de l'union par la compagnie, ainsi que la journée de 8 heures. Quant aux salaires, cette question ne faisait pas partie des causes qui ont motivé la dernière grève. Cependant, les employés ont obtenu que les taux des salaires soient discutés et fixés, à l'amiable, par des comités composés d'officiers de la compagnie, des chefs de chaque département en cause, et des représentants de l'union des employés de chaque département.

Ce heureux résultat s'est produit au cours d'une conférence qui eut lieu, mercredi matin à 11 h. a.m. et qui se termina vers 4 h. p.m., avec une légère interruption pour le temps du dîner, entre le comité de grève, présidé par le camarade James Broderick et le gérant général de la compagnie, M. S. Norris. Mais cette conférence avait été précédée par une autre entrevue qui avait eu lieu la veille, entre les membres du tribunal d'arbitrage: MM. Perreault, Bernard Rose et A. Bastien, d'une part, et les directeurs de la compagnie: Sir Herbert Holt, président, G. Montgomery, S. Norris et l'hon. Naresse Péroueau, d'autre part.

Or, quand la dernière conférence fut terminée, le comité se rendit en toute hâte aux quartiers de la Construction, 417 Ontario est, où les grévistes attendaient, avec une légitime impatience, le retour du comité. C'est M. James Broderick qui lut le rapport. Quand il annonça que la compagnie reconnaissait l'union et la journée de 8 heures, ce fut par des trépignements de joie, des applaudissements prolongés et des acclamations enthousiastes que toute la salle archicomble accueillit ces déclarations. D'une voix unanime, l'assemblée accepta ce rapport et déclara la grève close. Les camarades Bastien et Griffard remercièrent en termes chaleureux les grévistes, de la manière irréprochable et très digne dont tous se sont comportés pendant la durée de la grève.

ON FETERA LE 1er MAI

Les unions de la confection, à Montréal, qui sont affiliées à l'"Amalgamated Clothing Workers'" célébreront solennellement, cette année, la fête du 1er mai. Cette célébration n'aura aucun rapport avec la question politique. C'est uniquement l'anniversaire de la fondation de l'organisation qui l'on fêtera. En conséquence, il y aura échange général, dans tous les ateliers ou manufactures, qui sont sous le contrôle de la "Amalgamated Clothing Workers".

Monsieur l'Ouvrier, vous payez votre Thé trop cher DAVIES CASSE LES PRIX

Des Tonnes de Thé Noir Mélangé Valeur de 70 cents pour 45 cents.

Notre 65ième année anniversaire à sacrifier — De grandes occasions pour cette vente.

THE WM DAVIES COMPANY, LIMITED. Magasins par toute la ville. Licence du Bureau de Contrôle des Vins No 13.54.

CHRONIQUE OUVRIERE LOCALE

GRANDE ASSEMBLEE

Montréal, 15 avril 1919. Au chroniqueur ouvrier du journal "Le Monde Ouvrier". Cher monsieur et confrère,

A la dernière assemblée de l'union locale 1127, ce local a initié un grand nombre de membres travaillant dans les manufactures de portes et châssis, ce local ayant ouvert une série d'assemblées de propagande, sous les auspices du comité d'organisation du C. de D., à la place d'inviter tous les mécaniciens, hommes de bane ainsi que les opérateurs de machines travaillant dans ces manufactures à venir rejoindre leurs compagnons de travail, en se faisant initier membres de cette union le plus tôt possible. Ce local tient ses assemblées tous les lundis, au No. 276 rue Amherst. Des orateurs distingués sauront intéresser les assistants, et aussi ce local tient à avertir tous ses membres d'avoir à assister à l'assemblée du 21 avril courant, pour prendre le vote sur l'élection des agents d'affaires de l'union locale No 369 des camionneurs de Montréal, ont été nommés, en assemblée publique, les membres du comité chargé d'entreprendre des négociations avec les employeurs, au sujet du contrat proposé par l'union. Ce contrat devra entrer en vigueur le 19 avril, c'est-à-dire, samedi prochain. Comme il y a environ 400 patrons ou compagnies engagés dans l'industrie du roulage, à Montréal, il sera impossible au comité de les rencontrer tous, d'ici samedi. C'est pourquoi, les patrons, qui le désirent, peuvent solliciter une entrevue immédiate avec le comité. Ce

comité n'a pas mission de discuter. Il acceptera la signature des patrons sur le projet de l'union, et y apposera la sienne.

CORDONNIERS EN DEUIL

On annonce la mort, à Boston, de M. John Tobin, président général de la "Boot and Shoe Workers' Union". Le défunt comptait de nombreux amis, à Montréal. Sa mort fait un vide profond dans les rangs du travail organisé, et sera vivement regrettée dans tous les cercles ouvrier, aussi bien au Canada, qu'aux États-Unis. Aux cordonniers de la B. & S. W. U., nous adressons, de la part de la dispartion de leur président général, nos plus sympathiques condoléances.

NOUVEL AGENT D'AFFAIRES

M. J. R. Blais a été nommé agent d'affaires de l'union internationale No 144 des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage à eau chaude, de Montréal. Le nouvel officier remplace M. Wilfrid Veillon, qui a démissionné. M. J. R. Blais est un vrai militant, et un des plus actifs officiers de l'union des plombiers. Nous lui souhaitons succès et bonne réussite, dans son nouveau poste.

LAMBRISSEURS DE NAVIRES

Les négociations entre l'union internationale des lambrisseurs de navires et les compagnies maritimes, sont compliquées, et vont bon train. Tout fait espérer un bon résultat pour les lambrisseurs. Déjà, plusieurs clauses du contrat proposé par l'union ont été enlevées par les compagnies. Les officiers de la Fédération américaine du Travail, et M. Arthur Biron, agent d'affaires de l'union locale No 369 des camionneurs de Montréal, ont été nommés, en assemblée publique, les membres du comité chargé d'entreprendre des négociations avec les employeurs, au sujet du contrat proposé par l'union. Ce contrat devra entrer en vigueur le 19 avril, c'est-à-dire, samedi prochain. Comme il y a environ 400 patrons ou compagnies engagés dans l'industrie du roulage, à Montréal, il sera impossible au comité de les rencontrer tous, d'ici samedi. C'est pourquoi, les patrons, qui le désirent, peuvent solliciter une entrevue immédiate avec le comité. Ce

EMPLOYES DU HAVRE

L'union des employés du Havre fait tous les jours de nouveaux et incessants progrès. Peu à peu, les employés réalisent que l'union est un bienfait, et la meilleure sauvegarde qu'ils puissent invoquer pour la protection de la défense de leurs intérêts. Cette union donnera, lundi prochain, un grand souper, à l'honneur de M. Fenell, secrétaire de la commission du Havre.

Aurons-nous une nouvelle grève La grève des camionneurs

Les ingénieurs de la ville sont mécontents de la manière dont ils sont traités. — La fin de la grève des employés de la Canadian Express Co. et de la M. L. H. and P. Co. — L'Union de la Police et les grévistes.

Les ingénieurs de la ville de Montréal se mettront-ils en grève? Une lacune dans le rapport du bureau d'arbitrage qui a réglé la dernière grève des employés civiques en serait la cause. Cette question a été portée à la connaissance du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, jeudi soir, par le délégué Maguire, de l'Union des Ingénieurs, qui déclara que d'après la décision du Bureau d'arbitrage la journée de travail serait de huit heures et sept jours par semaine, avec quinze jours de vacances par an, mais, dit-il, nous sommes obligés de travailler très souvent un assez grand nombre d'heures supplémentaires pour lesquelles nous ne sommes pas payés; nous avons fait une plainte et il nous fut répondu que notre temps nous serait probablement remis par des jours de congé supplémentaires; nous ne demandons pas de faire des heures extra mais si nous en faisons, nous voulons être payés.

Après discussion, il fut résolu que le président Foster, conjointement avec le Bureau Exécutif, demande une entrevue au Bureau Administratif de la ville pour régler cette difficulté.

Le Conseil endossa la demande de l'Union des Barbiers en faveur d'un loi de fermeture à bonne heure, obligeant les salons de barbiers à fermer à 7 heures du soir cinq jours par semaine et à 10 heures du soir le samedi.

Par un vote debout le Conseil exprima ses profonds sentiments de sympathie et de regrets à la mémoire de J. F. Tobin, président général de la "Boot and Shoe Workers' Union", qui vient de mourir à Boston.

M. Speator, organisateur de l'Union des travailleurs en chapeaux, exposa au Conseil la situation des ouvriers et ouvrières de ce métier à Montréal et réclama son appui pour les organiser, ce qui lui fut accordé et le comité d'organisation est chargé de lui donner tout l'aide possible.

L'organisateur général Landry, de la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de fer fait l'historique des difficultés existantes entre son organisation et la Canadian Express Co., ainsi que des décisions prises par le Bureau d'arbitrage et le Bureau d'Appel; il en profite pour remercier publiquement MM. Franco et Bruce pour le travail accompli comme membres du Bureau d'Appel et il informe le Conseil que la grève vient d'être réglée à leur grande satisfaction, la Canadian Express Co. ayant consenti à renvoyer toute l'affaire devant le Bureau d'Adjustement des Chemins de fer. Il remercie le Conseil pour son appui moral durant cette grève ainsi que les délégués Franco et Mathieu pour être venus adresser la parole à leurs assemblées.

Le délégué Broderick, président du comité de grève de l'Union des Employés de la Montreal Light, Heat and Power Co., raconte au Conseil les négociations qui ont eu lieu entre son comité et la Compagnie; ils ont obtenu la reconnaissance de leur union, la journée de huit heures et que la question des salaires et conditions de travail sera réglée par un comité de l'Union et les officiers de la Compagnie, et ainsi la grève fut déclarée close. Il remercie le Conseil pour son appui moral ainsi que les délégués qui sont venus les aider dans leurs assemblées.

Le délégué D. Boucher, de l'Union des Camionneurs, informe le Conseil de la marche de la grève des camionneurs. Il déclare que cette grève est due aux mauvaises conditions de travail sous les quelles les camionneurs étaient obligés de travailler et demande au Conseil son appui moral, ce qui lui est accordé.

Au cours de la discussion, un délégué demanda comment les constables peuvent aider des briseurs de grève et être en même temps des unionistes.

Le délégué Carle, président de l'Union des Policiers, déclare que pas un membre de son Union n'a aidé un briseur de grève, mais qu'ils ont un devoir à remplir et une grande responsabilité envers tous les citoyens; ils sont nommés pour protéger la vie du public et sauvegarder la propriété, et ils remplissent ce devoir, ils arrêtent les fauteurs de désordre quels qu'ils soient tout en restant bons unionistes. Ces remarques furent couvertes d'applaudissements.

Le président Foster dit que ce Conseil est heureux d'entendre les déclarations du délégué Carle et déclare que ce Conseil a toujours été en faveur de l'ordre et de la mise en force de la loi et qu'il était convaincu que les membres de l'Union de la Police la feraient toujours respecter.

La demande d'obtention d'une chartre pour les ouvriers d'aqueducs précipita un débat assez animé, au cours duquel le président Foster et le délégué Franco déclarèrent qu'il était temps que les organisations de la Fédération travaillent sous une direction centrale, que si les unions fédérales et autres désirent avoir l'appui moral et actif du Conseil dans le règlement de leurs conditions de travail il était nécessaire qu'il y ait plus de solidarité entre elles et le Conseil. Plusieurs délégués prirent la parole sur ce sujet et la question d'une seule grande union vint incidemment sur le tapis.

Les délégués suivants furent admis à s'exprimer: C. E. Golin, Ouvriers Boulangers et Confiseurs, Local 55; G. Côté, J. Heng, U. Briault, Union des Ouvriers Textiles, Local 2003; Z. di Muro, Paul Dorion, Alfred Terroque, Local 455 des Barbiers.

CHEZ LES BOULANGERS

Samedi soir, le 19 avril, au No 417 rue Ontario Est, il y aura une grande assemblée de propagande pour les ouvriers boulangers. Cette assemblée est convoquée dans le but de préparer une nouvelle échelle de salaires et de meilleures conditions de travail.

UNE AUGMENTATION DE SALAIRE

L'Union des Lambrisseurs de navires vient de conclure un arrangement avec le Shipping Federation de Montréal, pour la prochaine saison; ils ont obtenu une augmentation de 15 cents de l'heure.

Notre Vente de Meubles commencera LUNDI, LE 21 AVRIL Venez et faites votre choix parmi notre grand assortiment de meubles. Ne manquez pas de vous enquerir des conditions de paiements faciles. Les meubles achetés maintenant seront mis en entrepôt et assurés sans charge supplémentaire jusqu'à demande. Dupuis Frères 15 MAGASIN DU PEUPLE





